



PRÉVENTION
CDN-NDG

Volume 12, octobre 2019

Nexus CDN/NDG

Dans ce
numéro:

Nouvelles
d'éco-quartier

Hip Hop You
Don't Stop

Marche pour
le climat

Podcast LeDep

Offre d'emploi
chez Prev

PRÉVENTION CDN-
NDG
6767 CH. DE LA CÔTE-
DES-NEIGES #598,
MONTREAL, QC,
H3S 2T6
TÉL: 514.736.2732
FAX: 514.736.2734

5580, chemin
Upper Lachine.
Montreal, QC
H4A 2A7
514.489.6567

COURRIEL:
info@preventionndg.org
ecoquartier@gmail.com

VISITEZ-NOUS:
Site Internet:
www.preventioncdnndg.org
Facebook:
Prevention CDN/NDG
Twitter:
@preventioncdnndg
Instagram:
https://www.instagram.com/preventioncdnndg/

Le grain de sel de Nikki

L'automne est arrivé!

Nous commençons à voir que le temps devient plus frais - un signe que l'automne est arrivé !

Les élèves sont de retour à l'école et rencontrent les travailleuses et travailleurs de nos différents programmes : Joe, notre Conseiller en prévention et en sécurité urbaine Tandem reprend la tournée dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à la sécurité. Nouha, notre Animatrice de l'Éco-quartier sensibilisent les jeunes de NDG à l'environnement; Fanny notre Travailleuse de Milieu auprès des adolescentes de 12 à 17 ans à CDN en prévention de l'exploitation et des violences sexuelles est de retour à l'école secondaire La Voie; et les travailleuses et travailleurs de rue se rendent dans les écoles, les stations de métro et les autres lieux de l'arrondissement pour voir si des résident.e.s ont besoin d'aide ou de ressources nécessaires.

Cette année, l'Action de Grâce aura lieu le lundi 14 octobre. Notre organisme est reconnaissant.e.s envers les bailleurs de fonds, les partenaires et les résident.e.s qui nous soutiennent. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour les 30 années au cours desquelles notre merveilleuse directrice, Terri St.Marie, a travaillé à CDN-NDG et a ouvert la voie à tous les programmes qui sont actuelle-

ment exécutés par Prévention CDN-NDG. Elle quittera ses fonctions de Directrice à la fin de l'année, ce qui n'affectera en aucun cas nos services. Bien sûr, le mois d'octobre comprend également Halloween, une fête que nous adorons à Prévention CDN-NDG ! Rejoignez-nous pour Halloween lors de l'un de nos deux événements : au 6767, Côte-des-Neiges ou au Centre Walkley au 6650 Côte-Saint-Luc. Nos employé.e.s distribueront des bonbons et feront peur même aux plus grands ! Si vous avez des costumes ou des accessoires d'Halloween usagés que vous désirez donner, déposez-les au bureau de l'Éco-quartier NDG, au 6575 rue Somerled, jusqu'au samedi 19 octobre. Tous les costumes recueillis seront offerts aux enfants du Centre Walkley. Le 21 octobre est le jour du scrutin au Canada. Nous vous encourageons à voter pour ce en quoi vous croyez et à faire entendre votre voix ! Profitez des couleurs des feuilles qui changent, détendez-vous sur le canapé pour lire votre édition du Nexus et essayez de ne pas manger tous les bonbons d'Halloween cet automne !

- Nikki Schiebel

Sondage sur la sécurité urbaine

Merci de prendre le temps de nous aider à mieux vous aider, en prenant quelques minutes pour répondre au sondage ci-dessous !

<https://www.surveymonkey.com/r/sondagetandem>

Ce sondage prendra fin le vendredi 1er novembre, 2019. Si vous avez des questions à propos du programme Tandem, veuillez écrire un courriel à conseiller-tandemcdnndg@gmail.com.



Sauvez un arbre !

À NDG, nous aimons nos arbres. Ils font tant de choses... Ils nous fournissent de l'oxygène pour respirer, filtrent et nettoient l'air, stockent du carbone atmosphérique, fournissent de l'ombre, refroidissent l'environnement, créent des habitats pour la faune et embellissent une maison ou une rue. Lorsque nous voyons la Ville abattre ces précieux alliés, nous pouvons facilement ressentir de la colère ou de l'incompréhension. Cependant, il est important de comprendre que la Ville ne coupe pas les arbres de manière malveillante pour en tirer un profit. Bien au contraire : elle le fait dans le but d'en conserver davantage.

Vous avez peut-être déjà entendu parler de l'infâme agrile du frêne lors d'une conversation ou dans une brochure. Ou peut-être que c'est la première fois que vous entendez parler de cet insecte ? Quoi qu'il en soit, il est essentiel de connaître son impact sur les arbres de Montréal afin de comprendre pourquoi la Ville coupe les arbres infectés. L'agrile du frêne est un insecte envahissant originaire de Chine, et in-

troduit dans les années 1990 en Amérique du Nord où il ne cesse de faire des dommages. Il se nourrit principalement des frênes dans lesquels il s'installe confortablement. Ces insectes creusent en effet un tunnel à travers l'écorce interne et y pondent des œufs. Ces derniers éclosent et se nourrissent de l'écorce de l'arbre, s'accaparant ainsi les nutriments dont il a besoin pour survivre. Petit à petit, plus vite qu'on le voudrait, le frêne commence à mourir...

Si l'arbre est mort à plus de 30 %, il faut l'abattre car il est déjà trop tard. S'il n'est pas abattu, il infectera les arbres qui l'entourent dans un cercle vicieux qui condamnera tous les frênes voisins. Donc, pour sauver les arbres, nous devons les couper – aussi triste que cela puisse paraître.

Si vous souhaitez faire évaluer un frêne sur votre propriété, veuillez visiter le site ville.montreal.qc.ca/agrile pour plus d'informations. La Ville accorde une subvention pour abattre votre frêne à condition que vous le remplacez par un autre arbre. Toutes les infor-

mations sur comment appliquer pour la subvention se trouvent également sur le site web.

Si votre frêne est toujours en bonne santé, vous devez le faire vacciner pour éviter que l'agrile du frêne l'endommage plus. Malheureusement, la date limite pour demander la subvention est déjà passée cette année, vous devrez donc payer la facture. Votre frêne doit être vacciné tous les deux ans.

Dans tous les cas, peu importe l'état de santé de votre frêne, la Ville vous oblige à agir en le vaccinant ou en le coupant. Faute de quoi, vous risquez une amende pouvant aller de 350 à 700 dollars.

À Montréal, les efforts pour lutter contre l'agrile du frêne sont très importants et, avec votre aide, nous devons faire de notre mieux pour empêcher cet insecte de causer davantage de dégâts. Visitez le site ville.montreal.qc.ca/agrile ou appelez l'Éco-quartier NDG au (514) 486-2727 pour plus d'informations.

- Emma McLaughlin (étudiante d'été)

Ma sœur super écologique !

Ma sœur et moi n'avons pas grandi dans ce qu'on peut considérer comme étant une famille écologique. La plupart des gens ne pensait pas à l'environnement dans les années 1980, même si le premier Jour de la Terre fut décrété en 1970.

Nos grands-parents ont vécu en Allemagne durant la 2ème guerre mondiale et, comme vous pouvez l'imaginer, les ressources étaient limitées. Les gens ont donc appris à réparer, à conserver et à faire attention au peu qu'ils avaient. Inévitablement, ils nous ont influencées avec leurs



habitudes. Nous les avons toujours vus économiser les matériaux, même des petits bouts, et réparer les objets. Ils évitaient aussi d'acheter des choses inutiles.

À travers toutes ces années, j'ai toujours été très impressionnée de voir ma sœur trouver des façons de réduire son impact environnemental. Lorsqu'elle a eu ses enfants, elle les a élevés avec des couches en tissu, et elle fabriquait ses propres lingettes et produits nettoyants. Nous cousions aussi tous les vêtements des enfants à partir de vieux vêtements et de

suite à la page 4

Améliorer mon français

Mon séjour estival à Montréal a été formidable et m'a transformé à plusieurs égards : pas uniquement dans l'amélioration de ma connaissance du français, mais aussi en tant que personne. J'éprouve beaucoup d'amour et de respect pour ma famille d'accueil car elle a réussi à lever toutes mes craintes de m'exprimer en français. Je me souviens encore de ma nervosité quand l'avion était sur le point d'atterrir à Montréal !

Dans les premiers jours, j'ai surtout passé mon temps à écouter les gens en hâchant ma tête pour acquiescer. Je savais que j'avais beaucoup à apprendre, mais j'ignorais à quel point cela peut être facile quand on fait des efforts. Communiquer avec des étrangers ou ma famille n'a pas du tout été un problème. On apprend plus facilement le français grâce à la gentillesse et la patience des autres que par peur d'avoir des mauvaises notes. Dans la vraie vie, faire des erreurs est au contraire très amusant.

Mes deux premières semaines au travail ont été assez exigeantes. Mes collègues parlaient français et anglais. Je savais qu'essayer de comprendre mon français était un effort pour eux, alors c'était parfois

difficile pour moi de savoir s'il valait mieux que je m'exprime en anglais ou que je leur impose mes tentatives en français. Quand j'ai commencé à les fréquenter en dehors du travail, je me suis rendu compte que, finalement, ils étaient là pour m'aider. Alors mon environnement de travail ne m'a plus du tout paru inquiétant et apeurant, mais au contraire très relax, et c'est devenu un endroit parfait pour améliorer mon français.

C'est à la maison que m'exprimer en français a été le plus facile. Les membres de ma famille d'accueil sont les personnes les plus ouvertes et patientes que j'ai rencontré pendant mon voyage, et même dans toute ma vie. Ils se sont aussi adaptés à mes besoins. Par exemple, quand j'étais très fatigué, ils me donnaient de l'espace et je ne me suis jamais senti obligé de jouer la comédie auprès d'eux en faisant des efforts. Au cours de mon séjour, je me suis senti de plus en plus à l'aise avec ma famille, jusqu'au point où je pouvais choisir de parler anglais ou français sans me soucier des fautes.

Les sorties la fin de semaine ou le soir avec mon groupe du YMCA sont autre aspect génial de mon ex-

périence. Nous nous sommes faits tellement de souvenirs extraordinaires que nous avons rapidement réalisé que ce voyage allait bien plus loin que l'amélioration de notre français : nous nous sommes améliorés en tant que personnes et avons gagné en confiance, aussi bien en nous et qu'à l'égard de notre entourage, et c'est grâce à cela que nous apprécions la vie. Montréal m'a permis d'arrêter de me poser des questions tout le temps. Je sais maintenant me laisser aller, quoi qu'il arrive. Je fais aussi beaucoup plus confiance aux gens que je ne le faisais à Edmonton, ma ville natale. Ici, tout le monde peut bien s'entendre même si on ne comprend pas toutes les langues que les gens parlent, et ça devient beaucoup plus facile d'aller vers les autres. À Montréal, la diversité est acceptée et encouragée, alors qu'à Edmonton, je ne suis entouré que par des anglophones. Dans le futur, j'aimerais vivre à Montréal, ou dans un endroit qui lui ressemble, un endroit où l'on prend conscience de la diversité de l'humanité au contact des langues et des cultures différentes et où l'on apprend les uns des autres.

- Jack Walker (étudiant d'été)

Compost gratuit !

Le samedi 12 octobre dans le parc NDG, de 10h à 12h.

Cherchez-vous « la » méthode idéale pour rajouter des nutriments à votre jardin ou à vos plantes d'intérieur ? Oubliez les produits chimiques : utilisez plutôt du compost ! La Ville de Montréal a converti des centaines de kilos de feuilles mortes en compost au courant de l'année et nous vous offrons la chance de



vous en procurer !

En utilisant du compost, vous posez un geste écologique tout en faisant du bien à vos plantes. Elles vous remercieront...

Veillez apporter vos propres contenants (maximum de 30 litres par adresse).

Une preuve de résidence dans l'arrondissement est également exigée.

Déconstruire la bio méthanisation à Montréal

Les bacs bruns sont devenus omniprésents à NDG et, grâce aux citoyens, on peut maintenant détourner les tonnes de matières organiques des sites d'enfouissement. Même si nous savons que le compostage est une activité écologique, nous ne sommes pas toujours certains de ce qu'il advient de nos matières organiques après la collecte.

Le programme des déchets alimentaires à Montréal est en transition. Normalement, les résidus alimentaires sont transportés par camion vers des champs à l'extérieur de la ville, où ils se décomposent naturellement et deviennent de l'engrais pour les fermes. Cependant, une nouvelle usine de compostage sera construite en 2021 dans l'arrondissement de Saint-Laurent, ce qui nous permettra de faire le compostage dans la ville. Cela réduira les émissions des gaz à effets de serre, étant donné la réduction du nombre de kilomètres parcourus par les camions de compostage. Ce qui est encore plus passionnant, c'est la future construction d'une usine de bio méthanisation dans l'est de Montréal.

La bio méthanisation est une méth-

ode de compostage qui récupère l'énergie produite par les matériaux en décomposition. Les matières organiques se décomposent en présence d'oxygène (conditions aérobiques) ou sans oxygène (conditions anaérobiques). Le compostage dans les champs est normalement aérobie, mais la bio méthanisation utilise les méthodes



anaérobiques. La décomposition des résidus alimentaires dans les chambres contrôlées à niveau faible d'oxygène se déroule rapidement, soit en 2 à 6 semaines. Le résultat est la production de méthane et de gaz carbonique (les méthodes aérobies ne produisent que du gaz carbonique). Ces gaz naturels sont récupérés et nettoyés pour être utilisés comme carburants, au lieu

d'être dispersés dans l'atmosphère ! Avec l'élimination graduelle des énergies fossiles, le biogaz produit par le compostage sera une ressource importante de carburant pour les véhicules qui ne sont pas facilement électrifiés, comme les gros camions. Il pourra aussi être utile pour le chauffage. Comme les biogaz peuvent être vendus, la bio méthanisation peut même générer des bénéfices financiers pour la Ville !

De plus, aux deux nouvelles usines de compostage, on adjoindra éventuellement trois autres usines, dont une de bio méthanisation située à Lasalle. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises et les citoyens qui habitent dans les appartements de huit unités parce que l'augmentation de la capacité compostière de Montréal permettra la collecte des résidus alimentaires dans ces bâtiments !

Tout cela débutera vers 2021. Mais si vous pouvez participer à la collecte, il n'y a pas de meilleur moment pour commencer que dès maintenant...

- Allison Lalla (étudiante d'été)

de la page 2

restants de tissus. Maintenant que les enfants sont des adolescents et qu'ils désirent de nouveaux vêtements, ils sont heureux de se rendre dans des friperies et de s'en procurer des « nouveaux ».

Il y a quelques années, elle m'a initiée à une nouvelle forme de tricot... à partir de sacs en plastique ! Elle m'a fabriqué de superbes sacs en plastique tricotés que j'apporte dans mes ateliers. Tout le monde est, à chaque fois, très impressionnée...

À Noël, elle voulait faire de nouveaux rideaux à son fils, mais ceux qu'il avait étaient encore en parfait état. Afin de pouvoir s'autoriser à en acheter de nouveaux, elle devait trouver une façon de réutiliser les anciens. Elle a donc décidé de me coudre des sacs pour les fruits et légumes à partir du tissu des rideaux et de me les offrir ! Maintenant, je n'ai plus besoin d'utiliser des sacs de plastique lorsque je vais acheter mes raisins au magasin...

Récemment, elle s'est rendue dans

un échange de vêtements. Sachant que personne ne sélectionnerait les vêtements tâchés situés à l'arrière, elle a aussitôt décidé de les transformer en petits sacs crochetés que j'ai aussi reçus en cadeau. Je les adore, ce sont de super sacs et ils sont un bon exemple de réutilisation. Même si, dans la famille, c'est moi qui suis payée pour travailler en environnement, ma sœur, elle, m'inspire en tout temps !

- Nikki Schiebel

Sécurité des piétons

Piétons : ce que dit la loi

Le Code de la sécurité routière s'applique aussi aux piétons. Pour marcher en sécurité et éviter des amendes, il faut le respecter.

Obligations et interdictions

Selon le Code de la sécurité routière, le piéton doit :

- utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement. Bien qu'il soit préférable de voir venir les véhicules, le piéton peut circuler dans les deux sens, en privilégiant l'option la plus sécuritaire.
- traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation.

Selon le Code de la sécurité routière, le piéton ne peut pas :

- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit
- circuler sur une autoroute ou sur ses voies d'accès

Signalisation

S'il y a un feu pour piétons

La silhouette blanche autorise le piéton à traverser la rue avec prudence, en surveillant les



véhicules qui effectuent un virage, en particulier un virage à droite au feu rouge. Un décompte numérique peut indiquer le temps qu'il reste pour traverser.

La main clignotante, qui peut être accompagnée d'un décompte numérique, indique de traverser seulement si le piéton a le temps d'atteindre l'autre trottoir ou la zone de sécurité avant que le feu passe à la main orange fixe. S'il a déjà commencé à traverser, il presse le pas.



La main orange fixe indique de ne pas traverser.



S'il y a seulement un feu de circulation

Le piéton a priorité au feu vert seulement.

S'il y a un panneau d'arrêt

Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent immobiliser leur véhicule pour lui céder le passage.

Au passage pour piétons qui n'est pas situé à une intersection

Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent lui céder le passage. Par contre, il doit s'assurer qu'il peut traverser sans risque, c'est-à-dire que les véhicules et les cyclistes l'ont vu et qu'ils lui cèdent le passage.



S'il n'y a ni intersection ni passage pour piétons à proximité

Le piéton peut traverser. Par contre, il doit céder le passage aux véhicules et aux cyclistes.

Piétons : le bon sens d'abord

Pour se déplacer en toute sécurité, les piétons doivent non seulement respecter le Code de la sécurité routière, mais aussi adopter un comportement responsable.

Être un bon piéton

Pour assurer votre sécurité, vous devez :

- traverser à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près
- respecter les feux pour piétons
- marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, face à la circulation
- vérifier la circulation avant de traverser (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière)
- établir un contact visuel avec les conducteurs, sinon présumer qu'ils ne vous ont pas vu
- éviter les objets de distraction (écouteurs, cellulaire, texto) lorsque vous marchez et surtout en traversant une intersection
- être visible en tout temps (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.)

En présence d'un véhicule lourd

- Évitez de vous trouver dans ses angles morts.
- Assurez-vous d'établir un contact visuel avec le conducteur. Même s'il est plus haut, il ne voit pas tout et ses angles morts sont beaucoup plus grands que ceux d'une voiture. Si vous ne voyez pas le conducteur, il ne vous voit pas non plus. En cas de doute, laissez-le passer.
- Portez attention aux clignotants des véhicules lourds aux intersections.

suite à la page 6

Marche pour le Climat

C'est près d'un demi-million de personnes qui ont défilé dans les rues de Montréal le 27 septembre dernier.

Parmi celles et ceux-ci se trouvaient les employé.e.s de Prévention CDN-NDG. Si les employé.e.s se sont mobilisé.e.s, c'est pour dénoncer le fait que ce sont encore une fois les personnes les plus vulnérables et marginalisées qui sont les premières victimes.

Comme le rappel la TRPOCB dans cette lettre ouverte, « ici comme ailleurs, les personnes les plus vulnérables sur les plans économiques et de la santé sont, et de loin, les premières victimes. La canicule de 2018, qui a causé plus d'une centaine de décès au Québec, en est une douloureuse illustration. Selon le bilan fait par la Direction de la santé publique de Montréal, les victimes furent des personnes âgées de 65 ans et plus (au

deux tiers), vivant seules ; aux prises avec une maladie chronique (66% des victimes) ; des personnes vivant avec un trouble de santé mentale (notamment de schizophrénie : 18% des victimes) ; ou encore avec des problèmes



liés à la consommation d'alcool et de drogues. Et la grande majorité résidait dans des milieux défavorisés, où l'on trouve l'essentiel des îlots de chaleur en zone urbaine. »

À la lecture de ces quelques statistiques, vous comprendrez que Prévention CDN-NDG a senti qu'il était de

son devoir de se mobiliser. D'autant plus que la population dont il est question cible précisément une grande partie de nos usagères et usagers. Il est important pour nous de dénoncer les impacts causés par la crise climatique sur les populations marginalisées et participer à lancer un cris d'alarme.

Si vous résidez dans CDN ou NDG, nous vous invitons à consulter notre site internet, Prévention CDN-NDG offre une panoplie de services, notamment pour les personnes en situation d'itinérance, personnes âgées, jeunes, etc. Notez que nous chapeautons également un Éco-quartier dans NDG : Éco-quartier NDG. Si vous désirez avoir de l'information sur les activités d'amélioration de l'environnement qui existe dans le quartier, n'hésitez pas à les contacter.

- Genres et Égalité

de la page 5

Gardez en tête que le conducteur ne vous entendra pas si vous tentez de signaler votre présence par la voix.

Conseils de sécurité pour les angles morts

Les angles morts représentent un grand danger pour les piétons, les cyclistes et autres usagers de la route, car ce sont des zones qui n'apparaissent pas dans le champ de vision du conducteur. Voici des conseils pour mieux en tenir compte et prévenir les accidents.

Piétons et angles morts

- Évitez de vous trouver dans l'angle mort des véhicules, surtout des camions et des autobus.
- Établissez un contact visuel avec le conducteur, sinon, présumez qu'il ne vous a pas vu.
- Soyez vigilant aux intersections, même quand vous avez la priorité de

passage, au feu vert ou au feu pour piétons par exemple.

- Portez attention aux clignotants des véhicules aux intersections.
- Ne traversez pas derrière un véhicule : il y a des risques qu'il recule sans vous avoir vu.
- Soyez visible : portez des vêtements voyants, des bandes réfléchissantes, etc.
- N'oubliez pas que le conducteur ne vous entendra pas si vous tentez de signaler votre présence.
- Marchez sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, face à la circulation.

Conducteurs de véhicules lourds

- Soyez attentif aux personnes qui circulent autour de votre véhicule, surtout aux intersections en milieu urbain.
- Surveillez et anticipez les déplacements des personnes qui circulent près de votre véhicule.

- Ne prenez pas pour acquis que vos manœuvres sont prévisibles.

- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont en bon état, dégagés et bien ajustés.
- Laissez vos phares allumés en tout temps.
- Utilisez les clignotants aux intersections afin de signaler clairement vos intentions.
- Soyez vigilant lorsque vous effectuez un virage à droite à une intersection et que votre véhicule doit empiéter dans la voie adjacente ou sur l'accotement pour effectuer ce virage.
- Si votre véhicule possède un angle mort additionnel causé par un équipement auxiliaire, assurez-vous de positionner cet équipement de façon à réduire cet angle mort.

Ces conseils de sécurité proviennent du site Web de la SAAQ.

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/>



PRÉVENTION
CDN-NDG

Festival Hip Hop You Don't Stop - 14ème édition

Cette année nous avons eu l'occasion de célébrer la fin de l'été avec le Festival Hip Hop You Don't Stop (HHYDS) du 19 au 22 septembre 2019. Depuis quelques années, le festival est co-présenté par Prévention CDN-NDG (<https://preventioncdnndg.org>) et Elementality Media (<http://elementality.ca/>), avec le soutien de la Ville de Montréal et de Patrimoine Canada.



Browne, Lotus Collective, Que Rock et Sans Pression faisaient partie des nombreux performeuses et performeurs. Il y a eu la compétition de break dance Crew Battle, la compétition de graffiti sur camion, Day of the Movement avec Giant le fondateur du mouvement Bar-tendaznyc.



liers en tout genre, concerts, concours de streeetdance et bien d'autres choses.



Nous remercions l'ensemble des participant.e.s qui sont venu.e.s apprécier ce festival pour cette 14ème année consécutive.

Le festival a offert des événements gratuits pour l'ensemble de la communauté et pour tous les âges : at-

Les artistes Micros Armés, Trinisha

- Sarah Nambukarawasam



Podcast Le Dep : les derniers épisodes

Emilio Orellana-Côté



Le Coordonnateur du Festival Hip Hop You Don't Stop, Emilio Orellana-Côté raconte son enfance dans NDG, comment il s'est impliqué dans le festival et plus encore.

Si vous souhaitez partager votre histoire, contactez Karl Thomas à thedeppodcast@gmail.com

Vous pouvez trouver les épisodes au lien suivant :

iTunes:

<https://itunes.apple.com/ca/podcast/the-dep-podcast/id1435754230?mt=2>

Soundcloud:

<https://soundcloud.com/the-dep-podcast>

- **Karl Thomas**

Ouverture de poste : Directeur-trice Exécutif-ve

- Nous recherchons actuellement un directeur-trice exécutif-ve responsable de la direction et de la gestion de l'organisation, en partenariat avec le conseil d'administration.

Les rôles et les responsabilités incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit : (Veuillez trouver une description de poste plus détaillée sur notre site Web à l'adresse www.preventioncdnndg.org)

Administration

- Superviser les opérations quotidiennes de l'organisation et la prestation des services ;
- Contribuer à l'établissement et au maintien d'un plan stratégique à long terme, avec des objectifs de performance et des délais précis, ainsi que d'un plan annuel ;
- Assurer et démontrer que l'organisation répond aux besoins et aux attentes de ses parties prenantes ;
- Superviser et participer aux comités internes (communications, formation, relations de travail, consolidation d'équipe, assemblée générale annuelle).

Ressources humaines

- Assurer le leadership et le soutien à l'équipe ;
- Détermination des besoins en personnel pour la gestion de l'organisation et la prestation du programme ;
- S'assurer que tous les membres du personnel reçoivent une orientation, une formation/un soutien approprié, ainsi qu'une évaluation de la performance annuelle.

Financement et planification financière

- Responsable de la planification financière et de la préparation du budget annuel aux fins d'approbation par le conseil d'administration, ainsi que du travail avec le vérificateur pour préparer l'audit annuel ;
- Veiller à la comptabilité et au respect des procédures comptables ;
- Obtenir un financement adéquat en rédigeant des propositions de financement et en plaçant pour un soutien afin d'augmenter les fonds de l'organisation et d'assurer des dépenses appropriées.

Conseil d'administration

- S'assurer que le conseil est bien informé (par exemple, les changements de politique, les tendances de service, les besoins de la communauté et les responsabilités potentielles) afin qu'il puisse exercer ses responsabilités en matière de gouvernance ;

- Préparer les réunions du conseil ;
- Travailler avec le conseil dans le recrutement de membres potentiels du conseil.

Relations communautaires

- Agir comme porte-parole de l'organisation ;
- Établir des partenariats et des relations de travail collaboratives avec des partenaires communautaires, des bailleurs de fonds et d'autres organisations afin d'aider à atteindre les objectifs de l'organisation ;
- Soutenir les initiatives et les événements de la communauté locale qui correspondent à notre mission.

Qualifications

- Education et expérience
- Diplôme universitaire dans un domaine approprié ;
- 3-5 ans d'expérience pertinente (compétences en gestion des ressources humaines, en gestion financière, en administration ainsi qu'en gestion de programme, dans un contexte non lucratif).

Connaissances, compétences et aptitudes

- Excellentes compétences en leadership ;
- Excellentes capacités relationnelles et éthique professionnelle ;
- Capacités de collecte de fonds et d'écriture de subventions ;
- Compétence en informatique un atout ;
- Expérience dans les logiciels de gestion financière ;
- La maîtrise du français et de l'anglais, parlés et écrits, est obligatoire

Les conditions de travail

- Horaires flexibles. Travail les soirs et les fins de semaine, à l'occasion ;
- Rémunération selon notre politique salariale en vigueur ;
- Certaines dépenses sont payées (transport, téléphone portable) ;
- Avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir une lettre d'intention et un CV à cperreault@loisirssportifscdn-ndg.com avant le 11 octobre. Les entrevues auront lieu durant la semaine du 21 octobre et la personne choisie commencera la semaine du 18 novembre.